



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E66453

VALABLE JUSQU'AU 11/12/2023

ÉDITÉ LE 22/09/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/10/1971

Forme juridique : SARL

Capital : 62 560

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE PUY EN VELAY 2000 B 00216

Siret : 667 220 016 00055

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 83 00195

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146925993

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146925993

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/07/2022

Raison sociale : ENTREPRISE GIGNAC ET CIE

AVENUE DE L'EUROPE
43300 LANGEAC

Téléphone : 04 71 77 08 72
Portable :

Fax : 04 71 77 23 33

Site Internet : gignac43.com
E-mail : sarlgignac@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
GAILLARD LIONEL GÉRANT

Effectif moyen : 15 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m² Mention RGE	12/12/2019
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	12/12/2019
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	12/12/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.